

Stop à l'expansion prédatrice d'Amazon !

Alternatiba66 communique le 20/12/20

L'association citoyenne dénonce l'absence de débat de fond et de délibération plénière du Conseil Communautaire de Perpignan sur le projet d'installation d'un entrepôt logistique du géant Amazon à Rivesaltes.

Pour les militants, la justification du projet par la création d'emplois ne serait qu'un trompe l'œil et ses conséquences sur l'économie locale pourraient au contraire s'avérer préjudiciables. Elle réclame un moratoire sur l'attribution de ce terrain de 5,5 ha.

A l'heure où les commerces et les entreprises sont fragilisés par la crise sanitaire, et alors que le Conseil Communautaire finance une campagne de communication pour soutenir et valoriser le commerce de proximité, celui-ci accepterait l'implantation d'une multinationale du e-commerce championne de la **concurrence déloyale** ?

Si il est vrai qu'Amazon réalise son plus gros chiffre d'affaire au moment de Noël, non, Amazon n'est pas le père Noël, contrairement à ce que semblent vouloir nous faire croire, les membres du bureau du conseil d'agglomération.

Les projets d'expansion massive de la firme en France, feront disparaître le commerce de proximité. Premier secteur concerné, le commerce traditionnel qui emploie, pour le même chiffre d'affaire, environ 7 fois plus de personnes qu'Amazon. Des études des fédérations du commerce évaluent à 4,5 emplois perdus pour un emploi créé par la multinationale. La perte d'emploi résultant de cette implantation sera très importante. Mais d'ailleurs de quels emplois parle-t-on ? Il est régulièrement dénoncé que le management d'Amazon ne respecte pas les conventions collectives et emploie majoritairement des **travailleurs sous contrats précaires**.

Une concurrence déloyale basée sur l'évitement fiscal

Une étude réalisée par l'association ATTAC dénonce les pratiques d'évitement fiscal de la firme et de fraude à la TVA résultant du développement de sa « marketplace ». L'association a estimé que 98 % des vendeurs étrangers sur la plateforme n'étaient pas immatriculés auprès des services fiscaux et n'acquittaient pas la TVA. L'activité « place de marché » d'Amazon est évaluée à 60 % du chiffre d'affaire. Une perte de recette conséquente pour l'État. Une distorsion de concurrence que pointait déjà l'année dernière, un rapport de l'Inspection Générale des Finances.

Par cette implantation massive sur le territoire et ces pratiques d'évitement fiscal, la firme obtiendra une position dominante qui se traduira à court terme par une situation de monopole sur le commerce de distribution.

Le non respect des règles auxquelles tous les citoyens et toutes les entreprises sont assujetti, est inacceptable. Les élus garants de ces règles ne peuvent tolérer l'implantation d'une firme qui s'y soustrait sciemment.

Puisqu'à ce jour « rien n'est signé », et que les conséquences sociales, fiscales et écologiques seront catastrophiques, nous demandons au Président de

l'agglomération de suspendre ces formalités de cession et prononcer un moratoire sur la vente du terrain destiné à l'installation d'Amazon.

Contacts presse pour Alternatiba66 :

Eric Le Balier 06 74 71 52 95

Claude Bascompte 06 81 20 12 35